

« La fin des subsides en 2025 »



Le Soir* - 19 fév. 2019
Page 7

* Le Soir Wallonie, Le Soir Bruxelles

« La fin des subsides en 2025 » « Les gouvernements nous disent qu'ils font ce qu'ils peuvent et qu'ils attendent des propositions. En voilà ! », s'exclame Antoine Lebrun. Pour le directeur exécutif du WWF Belgique, l'étude des consultants de Climact utilise des hypothèses « très prudentes » ...

« La fin des subsides en 2025 »

« Les gouvernements nous disent qu'ils font ce qu'ils peuvent et qu'ils attendent des propositions. En voilà ! », s'exclame Antoine Lebrun. Pour le directeur exécutif du WWF Belgique, l'étude des consultants de Climact utilise des hypothèses « très prudentes », mais ses résultats sont édifiants.

« Selon nous, il faut sortir progressivement de ces systèmes d'exemption ou d'allégement fiscaux, poursuit-il. Via l'Union européenne qui siège au G20 et au G7, la Belgique s'est engagée à éliminer progressivement les subsides aux énergies fossiles. Mais elle n'a pas fait grand-chose pour s'acquitter de cette tâche. Nous demandons leur démantèlement d'ici à 2025, en tenant compte évidemment des alternatives : il est clair qu'il est plus facile de sortir du mazout pour une personne habitant en ville où le gaz est facilement disponible que pour un ménage habitant à la campagne. Par ailleurs, il faut tenir compte des personnes défavorisées et étudier des correctifs sociaux. Ceux-ci existent déjà dans d'autres secteurs comme celui de l'eau à Bruxelles pour laquelle on a instauré une tarification progressive. En ce qui concerne les voitures de société, nous demandons une disparition complète d'ici à 2025, avantage fiscal compris. »

Que faire avec l'argent ainsi récupéré ? « Une partie devrait aller dans des politiques de transition écologique, comme l'augmentation des aides à la rénovation et à l'isolation des bâtiments, mais peut aussi servir d'autres politiques comme la baisse de la fiscalité sur le travail », souligne Lebrun.

Incontournable pour le WWF : une fiscalité sur le kérosène. « Au niveau belge cela n'a aucun sens, il faut agir au niveau européen ; c'est tout à fait possible sur les vols intra-européens. Par ailleurs, il faut introduire une TVA sur les billets d'avion. Et investir sur les mobilités alternatives : le ferroviaire, les trains de nuit... »

M.d.M.

M.d.M.

Copyright © 2019 Rossel & Cie. Tous droits réservés